



Les nouveautés de la rentrée 2023

Ce qui change

- Des **tarifs identiques** dans toute la communauté de communes Tille & Venelle
- Des **tarifs individualisés** pour chaque famille en fonction de leur quotient familial
- Un **tarif à la 1/2 heure** pour les accueils périscolaires
- Les **goûters** seront **fournis** à vos enfants dans tous les accueils périscolaire et au centre de loisirs
- Toutes les **inscriptions** se feront en ligne, via le **Portail Famille**

Ce qui ne change pas

- Les **navettes gratuites** pour se rendre au centre de loisirs pour tous les enfants de la communauté de communes ne résidant pas à Selongey
- Les **sorties et activités exceptionnelles** sont **inclues** dans les tarifs du centre de loisirs (à l'exception des mini-camps)
- Les **délais** pour inscrire ou désinscrire vos enfants à une prestation

Le Portail Famille



Dès la rentrée, les inscriptions dans les accueils périscolaires et extrascolaires devront passer par le **Portail Famille** : <https://parents.logiciel-enfance.fr/tille-venelle>



Vous pourrez faire vos inscriptions pour la rentrée 2023 **à partir du 15 juin.**



Du 21 août au 30 septembre, nous vous proposons des permanences sur rendez-vous pour vous accompagner dans la prise en main de l'outil :

- Mardis de 17h à 19h à la communauté de communes à Selongey
- Jeudis de 17h à 19h à la mairie de Grancey-le-Château-Neuvelle

Prise de rendez-vous par téléphone au : 06.38.40.78.22

Nouveaux Tarifs

Pour chaque prestation, la communauté de communes a déterminé un taux d'effort, un tarif plancher et un tarif plafond.

Mode de calcul : Quotient familial x Taux d'effort

Accueil périscolaire

	Taux d'effort	Prix plancher	Prix plafond
Tarif 1/2h	0,081 %	0,45 €	1,30 €
Pause méridienne	0,44 %	3,50 €	7 €



Afin de calculer le prix d'une demi-heure de périscolaire (matin et soir), je multiplie mon quotient familial par 0,081%. Je prends en compte le prix plancher si le résultat est en-dessous de 0,45€ et je prends en compte le prix plafond si mon résultat est au-dessus de 1,30€.

Afin de calculer le prix de la pause méridienne (repas inclus), je multiplie mon quotient familial par 0,44%. Je prends en compte le prix plancher si le résultat est en-dessous de 0,45€ et je prends en compte le prix plafond si mon résultat est au-dessus de 1,30€.

Centre de loisirs

	QF	Taux d'effort	Prix plancher	Prix plafond
Journée sans repas	≤ 750	0,50 %	2,50 €	
	> 750	0,90 %		14,00 €
Journée avec repas	≤ 750	0,95 %	5,00 €	
	> 750	1,20 %		17,50 €
Demi-journée sans repas	≤ 750	0,30 %	1,50 €	
	> 750	0,55 %		8,50 €
Demi-journée avec repas	≤ 750	0,60 %	3,00 €	
	> 750	0,70 %		10,50 €

Si mon quotient familial est inférieur ou égal à 750€ :

Afin de calculer le prix d'une journée avec repas au centre de loisirs, je multiplie mon quotient familial par 0,95%. Je prends en compte le prix plancher si le résultat est en-dessous de 2,50€.

Si mon quotient familial est supérieur à 750€ :

Afin de calculer le prix d'une journée avec repas au centre de loisirs, je multiplie mon quotient familial par 1,20%. Je prends en compte le prix plafond si le résultat est au-dessus de 17,50€.

Réunions d'informations

Afin de vous présenter l'ensemble des nouveautés, de répondre à vos questions et de vous accompagner dans la prise en main du Portail Famille, nous vous proposons des réunions d'informations :

- A Selongey, le jeudi 22 juin à 18h15 au périscolaire (Groupe Scolaire)
- A Sacquenay, le vendredi 23 juin à 18h30 à la salle des fêtes
- A Grancey-le-Château-Neuvelle, le lundi 26 juin à 18h15 au périscolaire
- A Avot, le mardi 27 juin à 18h15 à la salle des fêtes

Pensez à vous munir de votre quotient familial CAF lors de ces réunions.

